

Genèse du projet

OUVERTURE

OUVERTURE

OUVERTURE

OUVERTURE

2017

2018

2019

1er juin

2020

2021

2022

2023

- Équipement touristique déclaré d'intérêt communautaire
- Concertation avec les élus et les habitants d'Osselle-Routelle
 - Élaboration de la programmation

PHASE 1

- Nouveau gestionnaire
- Dépôt dossier Évaluation (environnementale, PLU...)
- Instruction des procédures (environnement et urbanisme)
- Démarches foncières

- Sept. : démarrage des travaux (sous réserve de l'obtention des autorisations)

PHASE 2

- Achèvement des travaux (mai-juin)
- Installation de nouveaux jeux

PHASE 1 - 2019/2021

« MISE EN SÉCURITÉ DU SITE ET OPTIMISATION DE L'EXISTANT »



DÈS 2019 :

- **Optimisation des parkings** (220 places dont 4 PMR et 40 places vélos)
- **Rénovation du camping** (emplacements numérotés (50) et sanitaires)
- **Sécurisation des bâtiments** (fermeture au public)
- **Nouveaux équipements de loisirs** (aire de jeux pour enfants, espace beach volley, ponton, bouldrome)
- **Profilage de la plage**
- **Tour du lac Prost** (aménagement points de vue)

HORAIRES • juin : les week end de 10h à 20h et mercredi de 10h à 18h

• juillet/août : tous les jours de 10h à 20h

• septembre : les week ends de 10h à 19h

TARIFS VOTÉS PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN MAI 2019

*calendrier prévisionnel

PHASE 2 - A PARTIR DE 2021

« RÉAMÉNAGEMENT COMPLET, PÉRIMÈTRE ÉTENDU ET RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT D'ACCUEIL »

Une période de 4 ans est nécessaire à l'engagement de nombreuses démarches administratives et réglementaires (procédures réglementaires et environnementales, concordance du projet avec les préconisations du PLU, acquisitions foncières, etc).

CINQ GRANDES ENTITÉS

sur le périmètre
Plage/Lac de Prost

- **A : Entrée de la base**
- **B : Cœur de site**
- **C : Espace loisirs**
- **D : Camping**
- **E : Grand site**



A. ENTRÉE DE LA BASE

Stationnements supplémentaires - 300 places
aire de services et aire de stationnement camping-car
7 à 10 emplacements
stationnement autorisé 48h maximum

